

PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

RÉSULTAT 1

Amélioration de *l'environnement commercial* propice à une croissance inclusive et durable des PMA.



- 1.a. Nombre de pays du CIR dont le commerce est intégré dans leur plan de développement national (PND).
- 1.b. Nombre de pays du CIR dotés de mécanismes de coordination du commerce efficaces.
- 1.c. Nombre de pays du CIR avec des stratégies sectorielles intégrant le commerce.

PRODUIT 1: Le cadre de *politiques et réglementations* sur le commerce et l'investissement reposant sur les données probantes est amélioré.

- 1.1.a. Nombre de politiques de qualité en matière de commerce et d'investissement formulées et mises à jour avec le soutien du CIR.
- 1.1.b. Nombre d'actions visant à améliorer la législation et la participation à divers processus et réunions (y compris accession à l'OMC, intégration régionale, etc.).
- 1.1.c. Nombre d'études diagnostiques sur l'intégration du commerce effectuées grâce au soutien du CIR.
- 1.1.d. Nombre de réglementations relatives au commerce et à l'investissement adoptées.

PRODUIT 2: La *coordination institutionnelle* est renforcée pour le développement du commerce et l'investissement.

- 2.2.a. Nombre de pays du CIR qui disposent de mécanismes pour un dialogue de qualité entre le gouvernement et les donateurs sur des questions liées au commerce et à l'investissement.
- 2.2.b. Nombre de pays du CIR dans lesquels les unités nationales de mise en œuvre du CIR sont intégrées aux structures gouvernementales.
- 2.2.c. Nombre de pays du CIR qui disposent de mécanismes de coordination public-privé efficaces et de qualité.

PRODUIT 3: Les *capacités* de formulation et de mise en œuvre des politiques sont renforcées.

- 3.3.a. Nombre de fonctionnaires/agents publics (ventilé par sexe et par âge) formés dans des domaines liés à l'investissement et au commerce.
- 3.3.b. Nombre de représentants du secteur privé et de la société civile (ventilé par sexe et par âge) qui ont été formés dans des domaines liés à l'investissement et au commerce pour participer au programme national en matière de commerce.
- 3.3.c. Nombre de pays du CIR qui disposent d'outils de communication de renseignements liés à l'investissement et au commerce pour les diverses parties prenantes.

PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVE

RÉSULTAT 2

Accroissement des exportations et amélioration de l'accès aux marchés internationaux pour les PMA.



- 2.a. Volume (t) de la production générée grâce aux interventions du CIR.
- 2.b. Valeur (USD) des exportations générées grâce aux interventions du CIR.
- 2.c. Nombre de nouveaux marchés internationaux pénétrés avec le soutien du CIR.

PRODUIT 1: Participation améliorée des pays du CIR aux *chaînes de valeur* stratégique pour une connectivité accrue aux marchés.

- 2.1.a. Nombre total de personnes (ventilé par sexe et par âge) qui ont été formées aux pratiques relatives aux chaînes de valeur grâce à une participation aux initiatives de renforcement des capacités du CIR.
- 2.1.b. Nombre d'activités de sensibilisation menées sur la thématique du genre et l'environnement
- 2.1.c. Pourcentage de femmes bénéficiant directement des projets sur la productivité financée par le CIR.
- 2.1.d. Nombre d'associations de producteurs (ventilé par catégorie : micro, petites et moyennes entreprises (MPME), entreprises appartenant à des femmes) formées aux pratiques relatives aux chaînes de valeur.
- 2.1.e. Nombre de personnes (ventilé par sexe) participant à des foires commerciales liées à la connectivité des marchés.
- 2.1.f. Nombre d'initiatives de facilitation des échanges entreprises avec le soutien du CIR.
- 2.1.g. Nombres de MPME soutenus par des projets du CIR.

PRODUIT 2: L'utilisation des *technologies* dans la production et les services dans certaines chaînes de valeur est améliorée.

- 2.2.a. Nombre d'initiatives de commerce électronique entreprises.
- 2.2.b. Nombre de nouvelles technologies adoptées grâce aux projets soutenus par le CIR.
- 2.2.c. Nombre de personnes (ventilé par sexe) adoptant de nouvelles technologies grâce aux initiatives de renforcement des capacités du CIR.

PRODUIT 3: Soutien aux pays du CIR pour mobiliser (directement et indirectement) des *ressources supplémentaires*.

- 2.3.a. Nombre d'actions entreprises par les partenaires du CIR (agences/PEMO) à l'appui de la mobilisation de financements et de l'expertise
- 2.3.b. Nombre de projets financés par les partenaires au développement (donateurs/agences/banques de développement) liés à la matrice des actions de l'EDIC
- 2.3.c. Nombre de projets soutenus par le CIR mobilisant des ressources du secteur privé.
- 2.3.d. Nombre de projets du CIR bénéficiant d'un financement supplémentaire de la part de gouvernements et de partenaires au développement.